

MESSAGE DU MINISTRE



Au nom du gouvernement du Canada, j'ai le plaisir de vous présenter le volet sur la défense de l'Énoncé de politique internationale du Canada.

Le présent document représente un changement considérable. Il s'agit en effet du premier examen de la politique de défense du Canada en plus de dix ans. Il définit une nouvelle politique bien adaptée aux réalités du monde après la guerre froide et le 11 septembre. Il est aussi fondé sur la riche et vaste expérience opérationnelle acquise par les Forces canadiennes, que ce soit au Canada ou à l'étranger, notamment en Afghanistan, dans les Balkans et en Haïti.

La tragédie du 11 septembre 2001 a prouvé aux Canadiens que nous sommes exposés à la menace que pose le terrorisme ainsi qu'aux retombées de l'existence d'États en déroute ou défallants. Par conséquent, cette politique fait de la défense du Canada notre priorité. Les Forces canadiennes seront réorganisées et rééquipées en vue d'accorder une importance accrue à ce mandat primordial.

La défense efficace du Canada et de l'Amérique du Nord a toujours nécessité une étroite collaboration avec les États-Unis. Les ententes de défense bilatérales déjà en place, notamment NORAD, nous serviront de fondement. Nous chercherons par ailleurs des moyens nouveaux et innovateurs de coopérer avec les États-Unis en matière de défense, de façon à mieux affronter les menaces auxquelles sont exposés les deux pays.

Le gouvernement reconnaît que les Forces canadiennes sont un instrument essentiel de la politique étrangère du Canada, surtout dans le monde instable d'aujourd'hui. Notre nouvelle politique de défense fournira aux Forces canadiennes les directives dont elles ont besoin pour aider le Canada à projeter ses valeurs particulières et son approche unique en matière de résolution de conflit à travers le monde.

Je me réjouis à la perspective des discussions que le présent document suscitera tant au Parlement qu'à l'échelle du pays. Je crois qu'elles indiqueront la meilleure voie à suivre pour les Forces canadiennes, l'une de nos plus importantes institutions nationales.

C'est un privilège que d'être ministre de la Défense nationale à un moment aussi stimulant. Le rôle important et central que jouent les Forces canadiennes dans le vaste programme du gouvernement du Canada est en ascension. Nous avons, au sein des Forces canadiennes, de nouveaux chefs très dynamiques qui ont des idées innovatrices issues de leur expérience opérationnelle récente. Nos soldats, marins et aviateurs figurent parmi les plus professionnels, les plus dévoués et les plus compétents du monde. Le gouvernement du Canada a pris un engagement financier ferme à l'égard des Forces canadiennes – un engagement inégalé au cours des deux dernières décennies. Et maintenant, ce nouvel énoncé de la politique de défense nous confère le cadre intellectuel requis pour guider et façonner les Forces canadiennes de manière à ce qu'elles puissent relever les défis que poseront la défense et la sécurité au XXI^e siècle.

Le ministre de la Défense nationale,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Bill Graham". The signature is fluid and cursive, written in a dark ink on a white background.

L'honorable Bill Graham